

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

Annexe au procès-verbal de la séance du 19 décembre 1966.

RAPPORT <sup>(1)</sup>

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (2) *chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création d'organismes de recherche,*

Par M. Henri LONGCHAMBON,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée Nationale par M. Paul Thillard sous le n° 2294 (2<sup>e</sup> législature).

(2) Cette commission est composée de : MM. Jean Bertaud, sénateur, président ; Maurice Lemaire, député, vice-président ; Paul Thillard, député ; Henri Longchambon, sénateur, rapporteurs ; titulaires : Gaston Aizier, Henry Berger, Bertrand Denis, Bernard Duperier, Henri Duvillard, députés ; Michel Chauty, Henri Claireaux, Louis Gros, Maurice Lalloy, Maurice Vérillon, sénateurs ; suppléants : Armand Ducap, Yves du Halgouët, Robert Hauret, Etienne Hinsberger, Gabriel Kaspereit, Edmond Pezé, Pierre Ziller, députés ; Emile Aubert, Jean-Marie Bouloux, Amédée Bouquerel, Jean Fleury, Marcel Lebreton, Marc Pauzet, Maurice Sambron, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 2162, 2175, 2182 et in-8° 596 ;  
2<sup>e</sup> lecture : 2272, 2273 et in-8° 641 ;  
3<sup>e</sup> lecture : 2288.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture : 65, 84, 115 et in-8° 37 (1966-1967) ;  
2<sup>e</sup> lecture : 152, 154 et in-8° 50 (1966-1967).

Mesdames, Messieurs,

Par lettre en date du 16 décembre 1966, M. le Premier Ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée Nationale que, conformément à l'article 45 de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant création d'organismes de recherche, restant en discussion.

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont désigné :

*Membres titulaires.*

Pour l'Assemblée Nationale : MM. Aizier, Berger, Bertrand Denis, Duperier, Duvillard, Maurice Lemaire, Thillard.

Pour le Sénat : MM. Jean Bertaud, Chauty, Claireaux, Gros, Lalloy, Longchambon, Vérillon.

*Membres suppléants.*

Pour l'Assemblée Nationale : MM. Ducap, Yves du Halgouët, Hauret, Hinsberger, Kaspereit, Pezé, Ziller.

Pour le Sénat : MM. Aubert, Bouloux, Bouquerel, Fleury, Lebreton, Pauzet, Sambron.

La commission s'est réunie le 19 décembre 1966.

Elle a désigné M. Jean Bertaud en qualité de président, M. Maurice Lemaire en qualité de vice-président, MM. Paul Thillard et Henri Longchambon étant chargés du rapport.

A l'issue de l'examen en deuxième lecture du projet de loi portant création d'organismes de recherche, deux articles demeuraient en discussion.

Après avoir entendu M. Peyrefitte, Ministre délégué chargé de la Recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, et procédé à un large échange de vues, la Commission mixte paritaire a constaté qu'elle ne pouvait parvenir à l'adoption d'un texte commun.